



## CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Par la présente vous êtes convoqués à l'assemblée générale des parents de l'école secondaire du Mont-Bruno qui se tiendra le **jeudi 12 septembre 2013 à 19 h**, à la **grande cafétéria de l'école** afin d'élire des parents qui siégeront au conseil d'établissement.

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2012
5. Rapport des activités du conseil d'établissement 2012-2013 : Robby Royer
6. Rapport de la représentante au comité de parents : Carole Vigneault
7. Rapport annuel de l'école pour 2012-2013 : Céline Chagnon, directrice
8. Rôle :
  - du conseil d'établissement
  - du représentant au comité de parents
  - de l'organisme de participation des parents (OPP)
9. Élection des représentants et représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2013-2014
  - 9.1 Nomination à la présidence d'élection
  - 9.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
  - 9.3 Nomination de scrutateurs
  - 9.4 Nombre de postes disponibles : 4 postes de 2 ans
  - 9.5 Modalités d'élection et mise en candidature
  - 9.6 Élections
  - 9.7 Élection du représentant au comité de parents
  - 9.8 Élection du substitut au représentant au comité de parents
10. Formation d'un organisme de participation des parents
  - 10.1 Décision de formation
  - 10.2 Composition
  - 10.3 Règles de fonctionnement
  - 10.4 Élections
11. Fondation de l'école secondaire du Mont Bruno
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

Robby Royer  
Président

Conseil d'établissement 2012-2013

U:\Année scolaire 2013-2014\Rentrée scolaire\Accueil des élèves\J. ODJ - assemblée générale 2012.09.13.doc

**NOTE :** *Le Conseil d'établissement a un pouvoir réel sur les orientations de l'école. Votre présence y est essentielle. La forme masculine a été retenue de façon à alléger la lecture.*